



Évaluation d'impact du Programme Opérationnel FEDER 2014-2020 en RBC

Secteur Public

Le FEDER en Région de Bruxelles-Capitale

Le Fonds européen de développement régional (FEDER) représente l'un des cinq «fonds structurels et d'investissement» de l'Union européenne (UE). Son objectif principal consiste à renforcer la «cohésion économique et sociale» au sein de l'UE en remédiant aux disparités entre ses régions. Il se distingue en considérant l'échelle régionale comme une dimension pertinente pour son action, dépassant ainsi la simple perspective nationale. En développant des stratégies à cette échelle, l'UE parvient à corriger de manière plus précise les déséquilibres, même à l'intérieur des régions, par rapport à une échelle plus vaste.

La Région de Bruxelles-Capitale (RBC) tire profit de ce Fonds en tant que «Région plus développée», reconnaissant qu'elle ne fait pas partie des régions les moins développées, mais qu'une approche réfléchie peut améliorer sa situation économique ou environnementale. Au cours de la période 2014-2020, la RBC a élaboré un «programme opérationnel» détaillant les priorités d'investissement pour le FEDER à Bruxelles. Grâce à ce programme, elle a réussi à financer divers projets considérés comme bénéfiques pour le territoire, ses habitants, ses entreprises et l'environnement.



Le Contexte de l'Évaluation

Le Programme Opérationnel (PO) FEDER 2014-2020 de la RBC est une initiative régionale dans le cadre de la politique européenne de cohésion, visant à atténuer les inégalités entre les États membres. Aligné avec la Stratégie Europe 2020, il s'adresse aux défis socio-économiques de la région.

La stratégie du programme se décline autour de 5 axes stratégiques destinés à répondre aux enjeux prioritaires. La présente évaluation se concentre sur les axes 3 (à l'exception de l'OS 3.1), 3bis et 4¹, priorisant les aspects environnementaux et sociaux du programme et mis en œuvre par des pouvoirs publics au bénéfice principalement des citoyens.

L'évaluation en question se focalise sur l'impact du Fonds européen de développement régional (FEDER) sur le métabolisme urbain en RBC.

2 questions clés guident cette évaluation

1

Dans quelle mesure la mise en œuvre du PO FEDER 2014-2020 a permis aux pouvoirs publics de s'investir davantage dans leurs missions relatives aux axes suivants :

- Soutenir l'efficacité énergétique des bâtiments et des logements publics (AXE 3) ;
- Améliorer la qualité environnementale des espaces urbains (AXE 3 bis) ;
- Améliorer le cadre de vie des populations défavorisées (AXE 4) ?

2

Dans quelle mesure les pouvoirs publics n'auraient pas réalisé leurs projets sans le soutien du FEDER ?

¹ Les autres axes du Programme (axes 1, 2 et l'OS 3.1 de l'axe 3) ont fait l'objet d'une autre évaluation.



Les réponses aux questions d'évaluation

Le Programme FEDER a-t-il atteint ses résultats pour les AXES 3, 3bis et 4 ?

AXE PRIORITAIRE 3

Soutenir le développement d'une économie circulaire et l'utilisation rationnelle des ressources dans les filières porteuses (bas carbone).

Les cibles fixées pour les objectifs spécifiques OS 3.2 (Soutenir la transition énergétique des infrastructures publiques et du logement public) et OS 3.3 (Améliorer la qualité environnementale des espaces urbains) ont été atteintes dans leur ensemble, bien que certains indicateurs de réalisation dépendent principalement de projets terminés. Pour l'OS 3.2, seuls les projets du crématorium et de la piscine de la VUB ont contribué aux indicateurs de réalisation.

AXE PRIORITAIRE 3bis

Soutenir le développement d'une économie circulaire et l'utilisation rationnelle des ressources dans les filières porteuses (environnement / utilisation rationnelle des ressources).

Pour les objectifs spécifiques des OS 3.4 et 3.5 de l'axe 3 bis, portant respectivement sur la réhabilitation des sols pollués et des friches industrielles et sur la collecte et l'organisation des déchets en vue de leur transformation en «ressources», aucun indicateur de réalisation n'a encore été atteint.

La raison principale est qu'une partie des projets est terminée mais ne rapporte pas encore de résultats finaux qui peuvent être communiqués. C'est le cas du Recypark d'Anderlecht, porté par Bruxelles Propreté, qui alimente seul l'indicateur CO 17, et qui ne verra le jour qu'en 2024.

AXE PRIORITAIRE 4

Améliorer le cadre de vie des quartiers et des populations fragilisées.

Tous les indicateurs de réalisation des objectifs spécifiques de l'axe 4 ont été atteints, démontrant le rôle crucial du FEDER dans la réalisation des résultats escomptés.

Le FEDER est-il un tremplin ?

AXE PRIORITAIRE 3

Soutenir le développement d'une économie circulaire et l'utilisation rationnelle des ressources dans les filières porteuses (bas carbone).

L'axe 3 du PO FEDER 2014-2020 concerne la transition énergétique des infrastructures publiques et du logement (OS 3.2), ainsi que l'amélioration de la qualité environnementale des espaces urbains (OS 3.3). Il englobe 17 projets.

Les opérateurs de l'axe 3 ont activé des démarches de transition énergétique et de transports durables, même si tous les projets ne sont pas encore terminés. Quant à la question de savoir si ces projets auraient pu être réalisés sans le soutien du FEDER, celui-ci a joué un rôle déterminant dans la réalisation de projets existants et a facilité la mise en œuvre de projets tels que la Véloroute et les parkings Cyclos. L'appui du FEDER a été crucial pour les projets, permettant la concrétisation de projets qui n'auraient pas été réalisables autrement. Le FEDER a également offert une légitimité aux projets qui se heurtent généralement à des limitations budgétaires et politiques. Le FEDER a ainsi favorisé la lancée des processus de transition énergétique et de transports durables pour ces organismes publics.

**AXE PRIORITAIRE 3bis**

Soutenir le développement d'une économie circulaire et l'utilisation rationnelle des ressources dans les filières porteuses (environnement / utilisation rationnelle des ressources).

L'axe 3 bis se concentre sur le développement d'une économie circulaire et l'utilisation rationnelle des ressources. Il englobe 7 projets.

En réponse à la question sur l'intensification de l'implication des pouvoirs publics dans l'amélioration de la qualité environnementale des espaces urbains, le FEDER apporte un soutien financier significatif aux opérateurs. Il contribue substantiellement au développement de l'environnement urbain et des services de collecte et de transformation des déchets à Bruxelles.

AXE PRIORITAIRE 4

Améliorer le cadre de vie des quartiers et des populations fragilisées.

En réponse à la question sur l'intensification de l'implication des pouvoirs publics dans l'amélioration du cadre de vie des populations défavorisées, le FEDER a joué un rôle essentiel. Il a permis à des opérateurs spécialisés dans les secteurs culturels et socio-sanitaires d'ancrer leurs pratiques de manière durable à Bruxelles en finançant des infrastructures transformant les quartiers. Cependant, le rôle du FEDER varie selon les opérateurs et les objectifs spécifiques, se présentant parfois comme un complément financier plutôt qu'un élément déclencheur (spécialement pour les projets de crèches).

Le FEDER a-t-il été une aubaine plus qu'un levier ?

AXE PRIORITAIRE 3

Soutenir le développement d'une économie circulaire et l'utilisation rationnelle des ressources dans les filières porteuses (bas carbone).

À la question de savoir si les projets de l'Axe 3 n'auraient pas pu être réalisés sans le FEDER, le FEDER a en effet été déterminant à la bonne tenue de projets qui préexistaient à son appel à projets, notamment en les agrémentant des éléments qui lui sont propres.

AXE PRIORITAIRE 3bis

Soutenir le développement d'une économie circulaire et l'utilisation rationnelle des ressources dans les filières porteuses (environnement / utilisation rationnelle des ressources).

Quant à la question de savoir si les projets auraient été réalisés sans le soutien du FEDER, les grands projets d'infrastructures ont clairement bénéficié du financement rapide fourni par le FEDER. Cependant, la réponse est moins évidente pour les projets de dépollution, qui représentent une part moins importante du montant total des projets dans cette catégorie.

AXE PRIORITAIRE 4

Améliorer le cadre de vie des quartiers et des populations fragilisées.

En ce qui concerne la question de savoir si les projets n'auraient pas pu voir le jour sans le soutien du FEDER, cela est vérifié pour la majorité des projets, en particulier pour les projets culturels et sanitaires. Le constat est plus nuancé pour les projets de l'OS 4.1 (crèches) qui auraient vu le jour même sans le soutien du FEDER, mais dans une version sans doute plus restreinte.



Constats Transversaux

Importance du FEDER comme Levier Économique

L'effet levier du FEDER se manifeste à travers son cofinancement, exigeant un minimum de 50 % de contribution régionale, attirant des financements supplémentaires des opérateurs, de l'autorité régionale et d'autres bailleurs en direction de projets qui soutiennent la cohésion sociale au sein de l'Europe et à Bruxelles.

FEDER, Levier Opérationnel et Qualitatif

Le FEDER a été essentiel pour concrétiser la plupart des projets, en particulier dans les domaines culturels et socio-sanitaire, offrant des financements substantiels et générant une plus-value qualitative pour la transformation des quartiers et la cohésion sociale.

Diffusion de Bonnes Pratiques

Le FEDER, en encourageant des projets concrets, facilite la création de synergies entre acteurs, comme illustré par des initiatives telles que le projet de Médecins du Monde, favorisant la collaboration pluridisciplinaire pour répondre aux besoins diversifiés de la société. Ce type de projet a le point fort de fédérer les pratiques et de les diffuser à un ensemble d'acteurs qui ne rentrait initialement pas sous la coupe du FEDER.

Contribution à la Cohésion Sociale Européenne

Le FEDER a joué un rôle crucial dans la promotion de la cohésion sociale et économique à Bruxelles. Certains projets, notamment dans le secteur de la mobilité, de la santé ou de la gestion des déchets, ont permis de partager une expertise et un savoir-faire qui s'alignent et, dans certains cas, se concrétisent par des actions politiques (plan « Good Move », plan « UP », Plan de Promotion de la Santé 2023-2027, etc).

Maturité des Projets et moindre effet Levier

L'étude de cas réalisée dans le cadre de l'évaluation dévoile que certains projets ont été conçus avant la période de programmation FEDER 2014-2020. Ces projets se distinguent par la qualité de leur candidature, la clarté de leur budget et, parfois, l'obtention de permis d'urbanisme avant la période de programmation. Bien que ces initiatives aient déjà été planifiées indépendamment du FEDER, leur intégration dans le programme a nécessité des ajustements pour répondre aux exigences du FEDER contribuant à leur exemplarité (notamment en terme de durabilité, de promotion de l'économie circulaire et de lutte contre les discriminations).

Atteinte des Résultats et Niveau de Maturité

Une partie des lauréats du FEDER 2014-2020 avait déjà entamé des démarches pour leurs projets bien avant la période de programmation. Cette approche préalable, fréquente dans les projets d'infrastructures, vise à répondre aux prérequis d'une candidature FEDER. Les projets considérés comme matures, tels que la Piscine de la VUB, avaient une planification avancée, tandis que les projets moins matures, comme ceux soumis à l'obtention de permis d'urbanisme, ont tendance à accumuler des retards.

Importance de l'Étude des Besoins

L'étude de cas met en évidence l'importance de réaliser une analyse des besoins dans les projets du FEDER. Cette démarche, prévue dans la candidature ou réalisée en amont, a permis aux opérateurs d'identifier les attentes des projets, de cadrer leurs objectifs de manière pertinente et réaliste, et d'inclure les publics défavorisés dans la définition des objectifs.

Transformation Urbaine Optimale avec des Projets à Long Terme

L'évaluation met en lumière le rôle du FEDER en tant que levier essentiel pour la Région de Bruxelles-Capitale dans la poursuite de ses missions de cohésion sociale.

Les financements du FEDER ont été déterminants pour atteindre les objectifs des bénéficiaires, notamment dans le cadre de projets d'infrastructures favorisant l'économie circulaire pour la rénovation et la construction de bâtiments, l'approche participative pour des projets de réaménagement urbain et la construction d'un centre de santé globale pour les populations des quartiers défavorisés.

L'inauguration de ces projets d'infrastructures rend possible la pérennisation de bonnes pratiques, la création d'espace partagés où se tissent des synergies entre partenaires de telle sorte que ces infrastructures marquées du sceau FEDER – de la « première pierre » – deviennent les ambassadeurs de la cohésion sociale européenne.

Ces nouvelles constructions transforment de manière durable la Région de Bruxelles-Capitale.

Recommandations

Les recommandations suivantes, basées sur les constats précités, visent à **optimiser l'impact du FEDER** en termes d'atteinte des résultats escomptés et **maximiser son effet levier**.



Elles se concentrent tout d'abord sur la **SÉLECTION DES PROJETS**, en suggérant d'intégrer ou de maintenir des critères de sélection tels que :

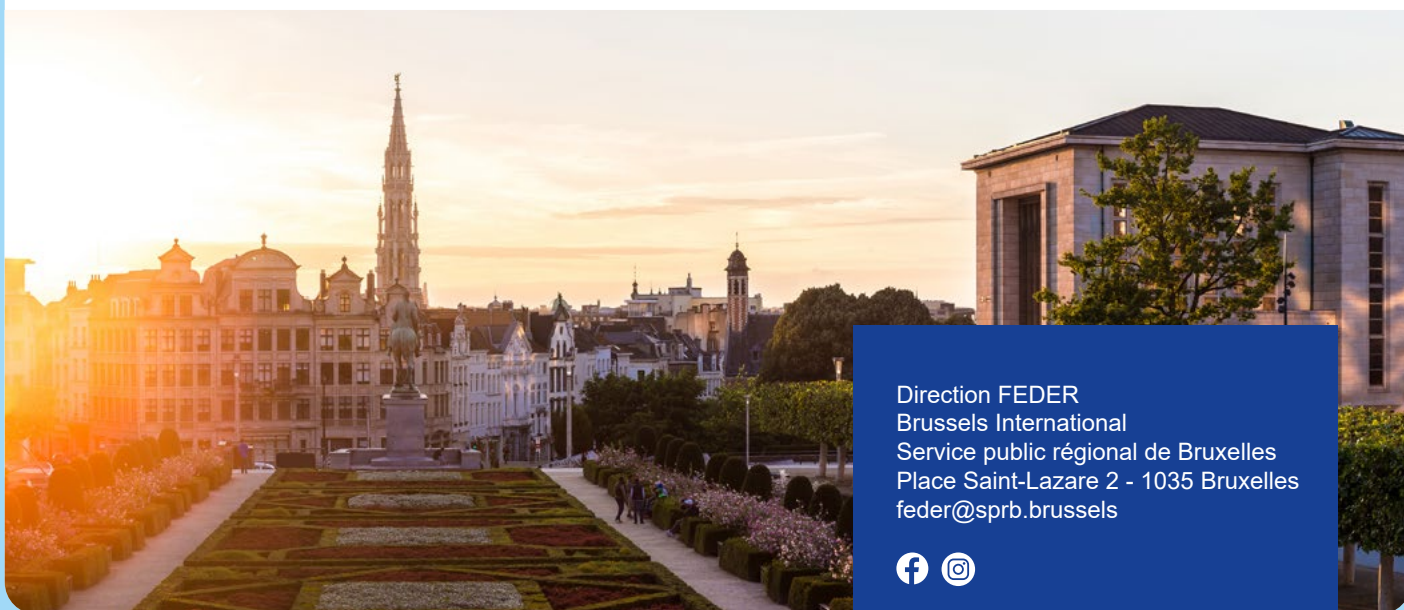
- un niveau de cofinancement FEDER élevé (par rapport au budget global du projet) ayant pour but d'établir une légitimité financière, accroissant l'attractivité du projet auprès d'autres bailleurs et facilitant les prises de décision stratégique ;
- un degré de maturité des projets suffisant visant à garantir une mise en œuvre efficace en évitant les retards liés à des démarches administratives non sécurisées ;
- favorisant le choix de projets d'infrastructures (càd de nature immobilière) qui s'inscrivent dans la logique de développement urbain durable prônée par la politique de cohésion pour la période de 2014-2020.

De plus, l'inclusion dans la candidature d'étapes de « dissémination et d'exploitation des résultats du projet » est recommandée afin d'assurer une diffusion efficace des bonnes pratiques, contribuant ainsi à un impact durable au-delà de la période de programmation. Enfin, les recommandations suggèrent une intégration harmonieuse des projets dans les plans de développement régionaux, favorisant un alignement plus étroit avec les objectifs politiques de la Région et de l'Union européenne.



D'autre part, les recommandations se concentrent sur les **LIVRABLES DU PROJET**, se penchant sur des bonnes pratiques à envisager telles que :

- l'incorporation préalable d'une étude de besoin afin de garantir une compréhension approfondie des besoins des bénéficiaires,
- la mise en place d'un tampon financier du FEDER afin d'octroyer une prolongation aux projets les plus touchés par les fluctuations budgétaires.



Direction FEDER
Brussels International
Service public régional de Bruxelles
Place Saint-Lazare 2 - 1035 Bruxelles
feder@sprb.brussels

